

*Date de dépôt: 15 août 2005*

*Messagerie*

## **Rapport**

**de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition  
concernant la fréquence des bus 7 et 27 !**

**Rapport de M<sup>me</sup> Françoise Schenk-Gottret**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La pétition susmentionnée a été étudiée par la Commission des transports durant les séances des 6 et 13 janvier 2004, du 11 mai 2004, du 19 octobre 2004, du 23 novembre 2004. Cela sous les présidences de MM. Sami Kanaan, Jacques Baud et de M<sup>me</sup> Stéphanie Ruegsegger, en présence de M. Robert Cramer, président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, de M. Philippe Matthey, secrétaire adjoint DIAE, de M. Christophe Genoud, secrétaire adjoint DIAE, M. Philippe Burri, directeur de l'OTC, M. Guillaume Zuber, juriste à l'OTC, de M. Fabrice Etienne, de la section déplacements collectifs à l'OTC. Les procès-verbaux ont été tenus par M<sup>mes</sup> Delphine Binder, Caroline Martinuzzi et Eliane Monnin.

**Audition des pétitionnaires, M<sup>me</sup> Spikaren et MM. Varcher et Orion, le  
6 janvier 2004**

Les pétitionnaires expliquent que cette pétition a été rédigée suite à une analyse des enjeux du quartier de Saint-Jean : un certain nombre de questions étaient alors à formaliser en termes de demandes. Une enquête a été effectuée sur les transports publics du quartier. Le quartier est très content de pouvoir utiliser ces lignes, mais il s'est avéré que cette zone, qui s'est diversifiée, n'a

pas connu d'augmentation de fréquence. La particularité des lignes 7 et 27 repose sur le fait que le dédoublement s'effectue aux Délices avant de se rendre au centre. Les usagers n'ont ainsi plus qu'une ligne sur deux à disposition. Il existe une frustration chez les usagers, surtout en période de vacances. Cette pétition vise à revaloriser également la ligne 7.

Les pétitionnaires ont contacté les TPG à plusieurs reprises pour une convocation. Ils n'ont jamais répondu.

### **Audition de M. Stucki, directeur général des TPG, et de M. Bachelard pour les CFF, dans le cadre d'Unireso, en date du 6 janvier 2004**

En ce qui concerne la pétition relative aux bus 7 et 27, M. Stucki explique ne pas avoir l'habitude de recevoir des pétitions adressées au Grand Conseil avant que celui-ci ne prenne position. Cette manière de procéder ne veut nullement signifier que les griefs exposés ne sont pas pris au sérieux. En ce qui concerne les lignes impliquées, il explique qu'il n'est pas possible de faire circuler une ligne 27 supplémentaire. Il conclut en précisant que cette ligne est très appréciée et qu'elle correspond aux attentes. Enfin, sous réserve d'approbation, une ligne reliant Frontenex à Saint-Jean sera créée à la mi-décembre 2004.

A la suite d'une discussion, lors de sa séance du 13 janvier 2004, la commission a décidé d'auditionner à nouveau les TPG à propos de cette pétition. La pétition 1447 est agendée le 11 mai 2004, puis le 19 octobre 2004 lors d'auditions des TPG.

### **Audition des TPG le 19 octobre 2004 : M. Jacquet, président du conseil de direction et du conseil d'administration, M. Zurbrugg, responsable du réseau, et M. Ganty, responsable de l'ingénierie**

M. Zurbrugg explique que les pétitionnaires souhaitaient une nouvelle fréquence en direction de Bel-Air. Il indique que les habitants de Saint-Jean ont perdu 6 minutes entre chaque véhicule, ce qui n'est pas « épouvantable » puisqu'il n'existe actuellement aucune saturation aux heures de pointe. En été la clientèle est moins nombreuse. Ainsi l'offre baisse légèrement durant cette période. Quant à la desserte en direction du Lignon, elle a été réglée en décembre 2003.

**Vote**

Le sort définitif de cette pétition a été tranché en date du 23 novembre 2004.

A la suite de la proposition d'une députée de la déposer sur le bureau du Grand Conseil, la Commission vote dans ce sens par 10 oui (3 S, 2 PDC, 3 L, 1 UDC), 0 non, 0 abstention.

C'est pourquoi la commission des transports vous invite, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil.

## **Pétition (1447)**

### **concernant la fréquence des bus 7 et 27 !**

Les soussignés, habitants des quartiers de la rive droite desservis par les lignes 7 et 27 et usagers de ces lignes :

#### **Constatant que :**

- depuis plus de 10 ans, les fréquences n'ont pas changé entre le Lignon et les Délices alors que les quartiers desservis se sont fortement densifiés et que les TPG sont sensés encourager l'usage des transports publics ;
- l'ajout de la ligne 27 a certes apporté l'avantage d'une liaison directe avec Cornavin qu'il convient de sauvegarder, mais n'a pas amené une augmentation des fréquences. Au contraire, les usagers devant se rendre à Bel-Air ont vu leurs possibilités de transport diminuées par deux ;
- Dès 19 h 30 et le samedi matin, il n'y a aucun avantage en terme de fréquence à disposer de deux lignes puisque, en direction de Contrat-Social, les deux bus se suivent à 4 minutes près afin d'assurer le transbordement des passagers du 27 en direction du Lignon ;
- le samedi matin, le 27 s'arrête à Contrat-Social, et pénalise de ce fait les habitants des Libellules désirant se rendre au Lignon pour leurs courses ;
- la diminution des fréquences pendant les horaires vacances rend chacune de ces deux lignes peu attractives et pénalise les usagers devant opérer des correspondances en direction de Saint-Jean-Le Lignon soit à Bel-Air avec le 7 soit à Cornavin avec le 27. Les temps d'attente peuvent devenir alors extrêmement longs à ces deux pôles d'échanges.

#### **Demandent que lors du prochain changement d'horaire au plus tard :**

- le bus n° 7 retrouve les fréquences qu'il connaissait il y a déjà 10 ans, à savoir en moyenne toutes les 4 minutes aux heures de pointe (7 et ancien 27) et toutes les 8 minutes en journée ;

- le bus 27 soit considéré comme un véritable appoint supplémentaire, parce qu’il dessert Cornavin et qu’il permet d’augmenter les fréquences. En ce sens, il devrait avoir les mêmes fréquences que le bus n° 7 et rouler en alternance avec celui-ci sur le tronçon Délices-Lignon ;
- le bus n° 27 soit prolongé jusqu’au Lignon le soir et le samedi matin.

N. B.: 1010 signatures

*Groupe de pilotage du Forum*

*Saint-Jean – Charmilles*

M<sup>me</sup> Hélène Voigt

8, avenue du Devin-du-Village

1203 Genève